



## **GIP L'EUROPE À MAYOTTE**

1, rue du receveur MADI COMBO  
Lotissement MLEZI  
97680 TSINGONI

Le Groupement d'Intérêt Public l'Europe à Mayotte recrute par voie statutaire :

### **Un chargé de mission au Pôle Animation (H/F)**

#### **Missions principales :**

##### **Appui aux porteurs de projet :**

- Accueil/information au sujet du programme ;
- Mise en réseau avec les acteurs du territoire ;
- Appui au montage de projet, au montage de demande d'aide ;
- Appui au suivi des opérations (état d'avancement, retour d'expérience) ;
- Appui aux démarches de demande de paiement.

##### **Participation à la vie du GIP L'EUROPE À MAYOTTE :**

- Suivi de la communication du programme ;
- Participation à l'organisation, à l'animation, au compte-rendu des comités de pré-sélection et de sélection ;
- Participation au suivi et à l'évaluation du programme ;
- Veille régulière des appels à projets européens à Mayotte.

#### **Profil recherché**

De formation BAC +3 à BAC +5 avec une bonne connaissance des collectivités territoriales et des dispositifs de financement européen ;

Connaissance des réglementations européennes relatives à la gestion des fonds européens ;

Bonne connaissance des politiques, institutions, programmes et dispositifs communautaires ;

Avoir une expérience dans le domaine de l'animation, de la gestion de projet, de montage, de suivi et d'évaluation ;

Bonne maîtrise des outils informatiques ;

**Rémunération liée au poste : Entre 2 500 € à 3 000 € bruts mensuels selon l'expérience professionnelle**

Temps de travail : temps complet, 1607 annuelles + RTT

Catégorie A de la fonction publique

**Prise de poste : le 01/08/2023**

Fiche de poste téléchargeable sur [www.emploi-public.fr](http://www.emploi-public.fr) ou disponible sur demande à [dhouliadayni.soula@europe-a-mayotte.yt](mailto:dhouliadayni.soula@europe-a-mayotte.yt)





Adressez votre candidature avant le 20/07/2023 par courriel : [dhouliadayni.soula@europe-a-mayotte.yt](mailto:dhouliadayni.soula@europe-a-mayotte.yt)

### Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ces emplois sont ouverts à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

